
Hérépian

▣ **Le projet de PLU voté par le conseil municipal**

L'arrêt du projet du plan local d'urbanisme (PLU) a été soumis au vote du conseil municipal : c'est la dernière étape avant l'enquête publique.

Ce projet, qui correspond à celui qui découle des travaux menés par le cabinet Information et territoires, en liaison avec les élus à partir du projet d'aménagement et de développement durable (PADD), a été voté à l'unanimité.

Après validation par l'État et les différents organismes concernés, puis soumission à enquête publique, le nouveau PLU pourrait être définitivement adopté au cours du deuxième semestre 2017.

Dans cet intervalle, entre mars 2017 et l'approbation du PLU, le POS sera caduc et l'instruction des autorisations d'urbanisme se fera sous le régime du règlement national d'urbanisme (RNU). Seuls les services de l'État en assureront l'instruction.

midilibre.fr